

PRIX D'ABONNEMENT
INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

Édition Quotidienne, 12 mois.....	\$5.00
Édition Hebdomadaire, 12 mois.....	1.50
Pour les États-Unis:	
Édition Semi-Quotidienne, 12 mois.....	4.00
Édition Hebdomadaire, 12 mois.....	2.00
Les frais de port pour le Canada payés par l'Éditeur.	
Les souscriptions de surplus payées par les abonnés qui ne paient pas d'avance, et ceux qui veulent discontinuer, doivent en donner avis au moins un mois avant l'expiration du terme de leur abonnement, qui ne sera pas remboursé de six mois, pour l'Édition Semi-Quotidienne, et de 12 mois pour l'Édition Hebdomadaire, les arrérages acquittés.	

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Propriétaire

ANNONCES.

Par ligne	Par ligne
Édition Semi-Quotidienne, première insertion, Brevière.....	\$0 15
Do insertion subséquentes.....	0 00
Une colonne pour 12 mois.....	60 00
Do do 6 mois.....	35 00
Do do 3 mois.....	15 00
Édition Hebdomadaire, à forfait.....	
Toutes annonces sans condition, seront insérées jusqu'à contre-ordre à 10 et 5c. la ligne. Tout ordre pour discontinuer une annonce doit être par écrit.	
Toutes correspondances etc., doivent être adressées au propriétaire du Constitutionnel, aux Adresses et munies d'une signature responsable.	
NO. 10 RUE CRAIC	

feuilleton du "Constitutionnel"

LES MISÉRABLES DE LONDRES

PREMIERE PARTIE

XXI

UNE FEMME A LA MER

Il est vrai de dire cependant, que ni Dick-Mur, ni maître Bill, ni Lupus, ni même Paddy ne semblaient songer à ce qui se passait sur les flots; tout entiers absorbés par leur propre conversation, ils se livraient à des libations copieuses, et ce n'est que de loin en loin que Paddy jetait à la fenêtre un coup d'oeil, jetait un regard fort sur le chemin étroit et roide qui y conduisait à la ville.

—Eh bien! lui dit, à un de ces moments, Dick-Mur qui fronga le sourcil, ta ne vois rien venir?
—Non, répondit Paddy.
—Le capitaine se fait attendre! fit observer Bill.
—Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé de fâcheux, ajouta Lupus.
Dick-Mur haussa les épaules.
—Bah! répondit-il avec enjouement, le capitaine passait à travers le trou d'une aiguille plutôt que de manquer à un rendez-vous.

—Il est dix heures, cependant? objecta Bill.
—Et je gage qu'il ne va pas tarder à paraître, completa Dick-Mur.
Il achevait à peine ces paroles qu'un bruit de pas rapides se fit entendre dans le sentier.
—C'est lui! fit Paddy.
—Alois ouvre la porte! ordonna Lupus.

—Et que l'on serve un autre pot de porter / conclut maître Bill; car si j'en juge par moi-même le capitaine doit avoir une soif de brassier.
Falkand parut à ce moment même sur le seuil.
Il sourit de satisfaction en voyant ses affidés réunis et l'attendant.
—Tous exacts, dit-il; c'est bien mes amis! C'est de votre dévouement absolu que j'ai surtout besoin maintenant, et la moindre hésitation nous prairait infailliblement tous.
Ayant ainsi parlé, il se retourna vers Dick-Mur.
—Eh bien / dit-il en lui tendant la main, qu'as-tu fait depuis hier?
—Tout ce que vous avez ordonné, capitaine, répondit Dick-Mur.
—Le bateau est prêt?
—Nous m'trons le cap sur Calais quand vous voudrez,
—Et Sarah?
—Elle a pris passage sur le paquebot l'Impératrice.
—Et elle part demain?
—A six heures.
—Il fera presque nuit encore!
—Le jour ne vient qu'à sept heures?

Falkand approuva de la tête et dirigea son regard vers Bill. Il ne put s'empêcher de sourire en le voyant sous sa livrée.
—Parfait! dit-il avec satisfaction; il est impossible que l'on te reconnaisse de la sorte; du reste, tu ne resteras pas longtemps à bord, et, grâce au nombreux domestique qui accompagne la duchesse de Durham et Kerty, tu passeras facilement inaperçu jusqu'au moment où tu auras à agir. Dick-Mur t'a donné mes instructions?
—L'exécution en est simple, répondit Bill.
—Et tu réponds de réussir?
—Vous pouvez compter sur moi; c'est aussi facile que d'avalier un verre de porter.
—Au surplus notre bateau suivra le vôtre, et une fois le coup fait, tu trouveras à bord un refuge certain.
Il y eut alors quelques secondes de silence, pendant lesquelles Falkand croisa ses deux bras sur sa poitrine, et resta immobile et comme absorbé dans les mille pensées qui l'assaillaient.

—Oh! me venger! me venger / murmura-t-il, les dents serrées. Kerty! la duchesse! Sarah! et Georges! et Henry! Ah! malheur! malheur! à eux tous!
La rafale soufflait au dehors avec

des plaintes sinistres et secouait la vieille mesure, comme si elle eût voulu l'emporter,

Falkand releva son front pâle et fit un geste résolu.
—Allons! dit-il avec énergie, le sort est jeté! Demain nous serons à Paris! Préparons-nous donc à la lutte, et montrons-leur ce que savent les garçonnets de la vieille Albion!

Un honoraire enthousiaste acueillit les paroles du capitaine; les verres se choquèrent aussitôt et on se vida à divines reprises, puis après un échange de dernières instructions, chacun se sépara et prit une direction différente pour gagner le port.

Quant à maître Bill, bien qu'il eût baissé sa mesure, il n'y paraissait ni à sa marche, ni à son attitude, et, une bonne heure plus tard, il montait à bord de l'Impératrice.

Le jour se levait à l'horizon.
Les voiles de la nuit se déchirant peu à peu, une pâle clarté glissait sur les flots, encore agités de la tourmente de la veille.

A ce moment, deux navires, qui chautaient depuis quelques temps quittèrent le port de Douvres, et se dirigèrent vers les côtes de France.
Bien que l'heure ne fut pas propre pour un tel spectacle, cependant quelques curieux étaient debout sur la jetée, et regardait les deux navires s'éloigner.

L'un était l'Impératrice, paquebot qui fait actuellement le trajet entre Douvres et Calais; l'autre était un bateau d'un moindre tonnage, qui effectuait des traversées à époques régulières.

A bord de l'Impératrice, ainsi que Falkand l'avait dit la veille à ses compagnons, il y avait Ophélie, Kerty, et Sarah.

Mais de ces trois femmes une seule était sur le pont au moment d'y départer.

Le vent était vif; tous les passagers s'étaient réfugiés dans les cabines ou dans les salons; il n'y avait çà et là que quelques matelots oisifs.

Sur l'arrière il ne restait personne que la jeune femme.
Elle s'était accoudé sur le bastingage, et l'œil fixé au loin, elle regardait les côtes fuir à l'horizon.

Les spectateurs regardaient attentivement s'éloigner le paquebot, qui laissait derrière lui un profond sillage blanchissant.

Alois, un fait étrange se passa.
Pendant que la jeune femme s'oubliait ainsi dans une contemplation qui semblait absorber tout son âme en même temps que son regard, un homme s'approcha doucement d'elle, la saisit avec vigueur dans ses deux bras, et la soulevant du sol avant qu'elle eût le temps de se reconnaître et d'appeler à son aide, il la lança pardessus le bord et la jeta à la mer.

Puis ce crime accompli, il escalada lui-même le bastingage, et, s'élançant dans le vide, il alla plonger sous les flots.

Cela avait été fait avec une rapidité inouïe, et quand les cris des spectateurs de la jetée attirèrent l'attention des matelots de l'Impératrice, et que l'on s'enquit de la femme qui venait d'être victime d'un coup de main aussi audacieux, et du misérable qui s'en était rendu coupable, les deux paquebots étaient déjà sortis des passes du port, et gagnaient le large.

On vit bien l'Impératrice stopper un moment; on distingua une grande agitation à bord; mais on ne put de cette grande distance, se rendre un compte exact de ce qui se passait.

Une demi-heure après seulement, le paquebot reprenait sa marche dans la direction des côtes de la France.

Quant à l'autre navire, celui qui portait Falkand et ses compagnons, c'est à peine s'il avait paru prendre garde à l'incident.
Il avait stoppé cinq minutes environ; un homme, sortant alors du sein de la mer, s'était présenté à bord, et on l'avait hissé sur le pont.

Puis le paquebot avait repris sa route, et n'avait pas tardé à disparaître à l'horizon.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

(A suivre.)

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'Éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

Messieurs J. C. Ayer & Co :
Je fus, l'hiver dernier, proie à un humour qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais au même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court, la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mes souffrances étaient terminées, et je me sentis en parfaite santé, et ma santé s'améliorait graduellement et devenait excellente. Je me sens cent fois plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la dernière flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous priez les publier dans l'intérêt de nos semblables."
A vous, avec respect, Z. P. WILDS.

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées par la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

DENTISTE

Le Dr LABONTÉ, dentiste, ayant été absent quelque temps des Trois-Rivières, pour cause de santé, informe respectueusement ses anciens clients et ses nombreux amis qu'il vient de nouveau se fixer au milieu d'eux. Sur la sollicitation de beaucoup de citoyens de la ville, il ouvrira un bureau à son ancienne place, No 175, rue Notre-Dame, local où il se trouve en son pouvoir pour donner satisfaction à ses patients.
Il fera des dentiers sous le plus court délai et à des conditions assez favorables. Extraction des dents et guéries avec le plus grand soin. Il aura aussi continuellement chez lui

NOUVELLE POURE A DENT

pour la conservation des dents et des gencives. Venez le voir, sans vous rendre à Montréal où à Québec.
Trois-Rivières, 21 sept. 1883—(2 m.)

THE GREAT CANADIAN PAPER WEEKLY & MONTHLY
It has the Largest Circulation; the Latest News, both Local and Foreign. A Splendid Story Page. First-class Agricultural Page. Reliable Market Reports. Legal Column. Household Department. Children's Department, etc.
THE MAIL is the great medium for advertisements of FARMS FOR SALE.
Agents Wanted
ADDRESS THE MAIL Toronto, Canada.
14 Septembre 1883.

LE POST

JOURNAL QUOTIDIEN IRLANDAIS ET THOLOQUE DU CANADA
Abonnement \$3.00 par année. \$1.00 pour quatre mois.
Copies d'Echantillons envoyées Franco, sur application.
Adresses
The Post Printing and Publishing Co MONTREAL.



RAISONS POURQUOI

Ceux qui le peuvent achètent et vendent
Le "Wanzer machine."

Raison de M. A. Adams.
Parce qu'elle marche plus légèrement qu'aucune autre sur le marché—un grand point.

Raison de B. F. X. Bellefeuille.
Parce qu'elle fait moins de bruit qu'aucune de celles que je connaisse.

Raison de C. Notaire Camirand.
Parce qu'elle est la plus belle machine connue jusqu'à ce jour et la plus aisée à vendre.

Raison de D. N. J. Denoncourt.
Parce qu'elle réunit toutes les avantages des autres machines moderne de première classe et n'offre aucun défaut.

Raison de E. Dame Ursuline Trois-Rivière.
Parce qu'elle est si facile à contrôler, qu'un enfant même peut la faire fonctionner.

Raison de F. P. Filteault.
Parce qu'elle offre toutes les meilleures conditions pour l'usage et la vente, c'est préférable à tout autre.

Raison de G. Jos. Gailloux.
Parce qu'elle pique d'une manière admirable depuis le gaze, jusqu'au cuir et coud parfaitement.

Raison de H. Notaire Hubert.
Parce qu'elle est faite par une compagnie qui possède le contrôle de sa propre manufacture, et qui fabrique des machines à coudre depuis vingt-cinq ans et a toujours produits des objets de première classe sous tous rapports.

Raison de L. Capt. Langlois.
Parce qu'elle est garantie comme la plus forte et la meilleure en ce genre.

Raison de M. Moise Masson.
Parce qu'elle coud plus vite que les autres machines travaillant dans le même genre.

Raison de N. F. X. Nobert.
Parce qu'elle est si simple en même temps si solide qu'elle est capable de faire les ouvrages les plus délicats et les plus forts sur ordre et très aisément.

Raison de O. A. Olivier.
Parce qu'elle enfite elle même le fil, par le seul moyen du trou de l'aiguille.

Raison de P. Sœurs Providence.
Parce qu'elle a un moyen propre d'assujettir l'aiguille dans l'endroit voulu.

MR. N. S. RAISON
Parce qu'elle travaille aussi aisément dans les gros draps et le cuir, que dans les étoffes délicates et cela, de la manière la plus parfaite.

MR. O. S. RAISON
Parce que les propriétaires, ont dépensé plus de \$2,000,000,00 pour obtenir ce résultat et aucun nouvel établissement ne peut prétendre à maintenir la concurrence après de tels sacrifices.

MR. P. S. RAISON
Parce que cette machine est comme l'essence du perfectionnement en ce genre.

MR. Q. S. RAISON
Parce qu'il trouve cette machine la meilleure qu'il puisse être livrée au commerce.

MR. R. S. RAISON
Parce que cette machine requiert le moins de soins d'entretien que n'importe qu'elle autre.

MR. S. S. RAISON
Parce qu'on peut la vendre au détail, au plus bas prix qu'aucune autre machine à coudre et qu'on peut en garantir la supériorité.

MR. T. S. RAISON
Parce qu'on peut la tenir en ordre sans aucune dépense du propriétaire pour l'espace de cinq années.

MR. U. S. RAISON
Parce que, on n'apprend l'usage en beaucoup moins de temps que n'importe quelle autre machine et qu'on a plus la peine de répondre longtemps les leçons pour apprendre à s'en servir.

MR. V. S. RAISON
Parce que j'ai la protection de la loi pour vendre cette machine et qu'aucune personne n'a le droit de la vendre, là où je suis nommé agent pour cette fin.

MR. W. S. RAISON
Parce que je suis amplement pourvu avec les avertissements et tout ce qui est nécessaire pour la vente.

MR. X. S. RAISON
Parce que considérant la qualité et tous les mérites de cette machine, il est prouvé qu'on peut la vendre à plus bas prix que n'importe quelle autre machine maintenant sur le marché.

MR. Y. S. RAISON
Parce qu'elle est mon meilleur ami et se recommande d'elle même comme étant la plus aisée et la plus populaire de toutes les machines maintenant en vente.

MR. Z. S. RAISON
Parce que j'ai la trouve la meilleure—ma femme mes sœurs, mes cousines et mes tantes pensent comme moi pour faire avec le plus d'argent et le plus aisément qu'avec n'importe qu'elle autre machine connue jusqu'à ce jour et pour dernières raisons parce qu'elle ne peut être battue en aucune manière, soit pour ouvrage ou pour conditions de vente.

U. P. BUREAU & Cie, Agents
194 Rue Notre-Dame
TROIS-RIVIERES.



L'HUILE ST JACOB

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Ésquincance, Inflammation du Goulier, Entlures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est guale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement à petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que la médecine réclame.

Directions sont publiées dans onze langues différentes.
Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.
OGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.

320 ACRES LIBRES

DANS LA
Contrée du Lac-au-Diable,
Montagne de la Tortue et
Rivière Souris

NORD DU DAKOTA.

Tributaires du Bureau des Terres des États Unis à
GRANDES FOUCHES-DAKOTA
Mappes Sectionnelles et plans de particularités expédiées franco par la Mail, à toute adresse par
H. F. McNALLY,
Agent voyageur Général du Chemin de fer
ST. PAUL,
MINNEAPOLIS & MANITOWA
28 E Front Street, Toronto

AVIS IMPORTANT.

M. J. B. ZOEL GUILLEMETTE
Transporte son atelier de tailleur

—DU—
No 50, Rue du Platon
AU No. 156
Rue Notre Dame,

Le sousigné prend occasion pour informer ses amis et le public en général, qu'ayant engagé des ouvriers de première classe, il est en mesure de satisfaire à toutes les commandes qui lui seront adressées.

En se présentant à l'établissement de M. Guillemette, le dandy est sûr de trouver pour ses habits une coupe élégante et un travail des plus fins. Un apprentissage dans les premières maisons américaines permet au sousigné de garantir son ouvrage.

M. Guillemette n'est pas marchand-tailleur, ce qui lui permet, hors de tous doutes, de donner un bon conseil, quand il s'agit de choisir dans un lot de marchandises, avis aux Messieurs de la campagne.

M. Guillemette est le tailleur de plusieurs marchands de cette ville.
J.-Bc. ZOEL GUILLEMETTE
58, Rue Notre-Dame.
(En haut du magasin de M. Lucien Lajoie)
Trois-Rivières 1er Mars, 1883.

A VENDRE.

UNE SUPERBE TERRE située dans la paroisse de St Edouard de Gentilly, contenant 25 arpents de longueur sur 4 arpents de largeur, avec maison et grange dessus construites.
Cette terre porte le numéro 19,009 au cadastre d'enregistrement.
Les conditions de la vente seront des plus raisonnables.
On pourra s'adresser par lettre, pour plus amples informations au propriétaire,
M. HUBERT PERREAULT
No 31, rue King,
Montréal

Où à
M. ED. VIGNEAULT
Hôtel Bergeron,
Trois-Rivières

Trois-Rivières, 23 Novembre 1883—3m.

L'Affaire Sougraine

ROMAN PLEIN D'ACTUALITE
— PAR —
M. LEMAY.

Un beau Volume
D'ENVIRON
400 PAGES

PROLOGUE.—*Les deux Fugitifs.*
Première partie.—*Le bal de madame Daucheron.*

Deuxième partie.—*La Langue muette et la Longue Chevelure.*

Troisième partie.—*Les Assises criminelles.*

Nos amis de la campagne pourront se procurer cet ouvrage dont on dit beaucoup de bien, en nous envoyant UN DOLLAR d'ici le premier février. Ils recevront le livre par la Poste.

BONNE NOUVELLE

— POUR LES —
Personnes débiles et nerveuses

Le Remède infallible du
DR. LOWRY

Pour les maladies suivantes :
Impuissance, Débilité nerveuse, Faiblesse séminale et Épuisement nerveux, produit par n'importe quelle cause.

Remède certain et purement végétal
PLUS PRÉCIEUX QUE L'OR
Prix, Une piastre
TROIS Paquets, deux piastres.
Suffisant pour guérir.

Adressez :
DR. LOWRY'S REMEDY,
No. 136, Lexington Avenue,
NEW-YORK

25 janvier 1884.—1 an.

BELLEFUEILLE & GENEST

No. 4 Rue Alexandre
En face de la Banque de Québec

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Bureau de Collection, d'Agence générale, de Liquidation et de Comptabilité.

JOS. ED. GENEST,
JOSEPH BELLEFUEILLE

SPÉCIALITÉ: Collections Commerciales et affaires de faillite.

RÉFÉRENCES
P. E. PANNETON, Ecr.,
Banque d'Hochelega,

G. H. HENSHAW, Ecr.
Banque Union du B. C.
Avances faites sur transport de créances commerciales.
Trois-Rivières, 8 Janvier 1884.

Les Pilules DE NOIX LONGUES

COMPOSEES, DE McGALE
Sont les seules et les plus efficaces à l'usage des familles, Elles guérissent

MAUX DE TÊTE,
ETOURDISSEMENTS,
MALADIES DU FOIE,
AFFECTIONS BILIEUSES

et toutes les maladies qui peuvent produire le trouble fonctionnel de l'estomac.
Prix: 25 cents la boîte; 5 boîtes pour \$1. Expédiées franco de port à toute adresse sur réception du prix.

ON A BESOIN D'AGENTS dans toutes les villes et villages de la Puisse-tance.

B. E. McGALE, Seul propriétaire,
301 Rue St Joseph, Montréal.

P.S Demandez les *Pilules de McGALE*

ON DEMANDE

Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur.

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIÈRES, 20 FEVRIER 1884

Correspondance parlementaire.

Ottawa, 18 fév. 1884.

Dans un temps de crise comme celui que nous traversons, vos lecteurs sont avides sans doute de nouvelles. Je regrette de n'avoir rien de bien positif à vous donner aujourd'hui, mais il est à peu près certain que le télégraphe vous renseignera mieux que je ne pourrais le faire avant que ma prochaine lettre vous arrive.

La question du Pacifique et celle de vos réclamations auprès du gouvernement fédéral passionnent toujours les esprits. Sir John vient de déclarer à la séance de ce soir que le vote serait pris demain. M. Blake a protesté de toutes ses forces et a déclaré que ce vote ne pouvait être réellement donné avant mercredi soir. Si vous suivez les débats de la chambre, vous remarquerez que pas un seul député canadien-français n'a encore pris la parole sur cette question du Pacifique. Ce fait est très significatif. Plusieurs députés anglais ont pris la parole aujourd'hui, mais la discussion n'a jeté aucun jour nouveau sur le sujet.

Comme je viens de vous le dire, le vote sera pris tout probablement demain ou mercredi, le plus tard. Le gouvernement compte sur une majorité d'à peu près cinquante voix; c'est du moins ce qu'affirment les chauds partisans du Pacifique.

Il ne serait peut-être pas hors de propos que je rappelle ici, en forme de résumé, quelles sont les garanties que nous offre la compagnie du Pacifique pour l'emprunt de \$22,500,000 qu'elle sollicite. Je vous les donne sans aucun commentaires :

- 10. Une hypothèque sur le chemin ;
20. Une hypothèque sur ses propriétés ;
30. Une hypothèque sur ses terres.

Comme vous le savez sans doute, les terres de la Compagnie données en garantie, s'élèvent au chiffre de 21 millions d'acres, qui sont évaluées à \$2.50 l'acre. Le gouvernement a exigé que le prix minimum de ces terres ne soit pas moindre que \$1.25 l'acre, ce qui constituerait une garantie de \$26,250,000. En outre, le syndicat s'oblige à passer au gouvernement comme sûreté, une partie de son capital, soit \$35,000,000 d'actions.

Si vous voulez savoir maintenant ce que la compagnie a dépensé en argent, vous n'avez qu'à consulter le petit tableau suivant :
Sur la ligne principale, en sus du subsidé en argent reçu du gouvernement..... \$2,245,842
Pour l'achat des embranchements..... 3,827,092
Équipement..... 8,738,306
Matériel en mains..... 4,025,604
Coût du Canada Central..... 3,203,050
Avancé sous le South-Eastern..... 3,482,251
Immeubles, emplacements pour gares etc. 390,789

Total..... \$25,812,434

La principale garantie est cet engagement de la compagnie par lequel le gouvernement rentre en possession de tout le chemin, ainsi que des embranchements, si elle ne remplissait pas ses obligations.

Reste maintenant la question de savoir comment la compagnie entend disposer des \$22,000,000 prêtés par le gouvernement.

Le syndicat répond qu'il compte dépenser cette somme sur le chemin même, de la manière suivante : \$7,000,000 pour payer des dettes flottantes et la balance de \$15,000,000 pour terminer la voie.

Les députés de votre province ont tenu un caucus ce matin, qui n'a été ajourné qu'à une heure cet après-midi. Au cours de la séance, Sir Hector Langevin et l'hon. A. P. Caron se sont rendus au caucus. Je ne puis vous dire ce qui s'est passé, mais il est un fait certain, c'est que la députation canadienne-française est unanime à appuyer les ministres de la province de Québec dans leurs justes réclamations.

La loi des licences.

Nous avons déjà parlé du projet de loi présenté à la Chambre des Communes par M. F. Houde demandant le rappel de l'acte fédéral des licences de 1883. Le député de Maskinongé a donné avis lundi dernier qu'il présenterait la résolution suivante :

Attendu que le discours du Trône délivré le 9 de février 1883 contenait le paragraphe suivant : "On m'a avisé que le jugement des lords du comité judiciaire du Conseil Privé, rendu au mois de juin dernier, dans la cause en appel de Russell versus la Reine, tend à établir qu'enfin d'empêcher la vente sans restriction des liqueurs enivrantes, et dans ce but, de régler l'émission des licences de magasins, de buvettes et d'auberges, l'intervention législative du parlement fédéral sera nécessaire." Cet important sujet est signalé à votre sérieuse considération.

Attendu que par suite de cette recommandation, et sur représentation faite à ce Parlement par les conseillers de Son Excellence que ce n'était pas une question de politique, mais une question de nécessité, un acte intitulé : "Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883," a été passé par ce Parlement pendant la dernière session ;

Attendu que depuis lors, les lords du comité judiciaire du Conseil Privé ont rendu un autre jugement dans une cause analogue de Hodge versus la Reine, dans lequel leurs Seigneuries expliquent leur décision dans la cause de Russell versus la Reine, et déclarent que "cette décision bien considérée n'a pas l'effet bien supposé, et qu'elle ne doit pas être considérée autrement que comme une autorité affirmant le jugement de la Cour d'Appel" (d'Ontario) ;

Attendu que la "nécessité" de maintenir en vigueur "l'Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883," a ainsi cessé d'exister ;

Et attendu qu'il est désirable et dans l'intérêt de l'harmonie des relations entre l'autorité fédérale et les autorités provinciales de cette Puissance que ce Parlement n'intervienne pas dans la législation des différentes provinces au sujet du trafic des liqueurs pour le maintien du bon ordre et de la morale dans leurs limites, il est en conséquence :

Résolu.—Que la Chambre se forme en comité général afin de prendre en considération la résolution suivante : "Cette Chambre est d'avis que l'Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883," devrait être abrogé."

Nous pouvons établir comme point de départ, pour répondre à cette question, qu'il est sans exemple qu'un cultivateur soigneur, possédant les connaissances de son art et un certain jugement, ait manqué de succès. S'il n'a pu faire honneur à ses affaires, la cause en

est toute entière à des habitudes d'extravagances, à des spéculations malheureuses, ou à sa négligence. Les exemples ne manquent pas d'hommes intelligents qui, nés pauvres, avec la culture seule ont réalisé des fortunes de \$50,000, \$100,000 et même au-delà. A l'appui de cette assertion nous pourrions citer les noms des Isaac N. Newton, Alvin Freeman, George Chase, H. Woodford, P. Wodsan, H. Green, aux Etats-Unis, et dans le Canada plusieurs autres noms, individualités fort respectables.

Que l'on remarque bien que nous ne donnons pas ces exemples comme cas extraordinaires, car tout le monde, avec de la bonne volonté, peut faire tout aussi bien. Nous connaissons personnellement de jeunes agriculteurs, qui, par leur énergie réalisent \$1,000 de profits nets par année sur des terres de 160 arpents, et cela après avoir pourvu aux dépenses de la famille. Si maintenant ces profits se continuent pendant une période de 40 ans, par exemple, en ayant soin de les placer annuellement à intérêt, on arrive à réaliser une fortune de \$20,000.

Où est donc l'impossibilité, pour tout cultivateur intelligent et soigneux de trouver dans la culture du sol les éléments d'une fortune considérable ?

Les chiffres sont des arguments les plus difficiles à refuter ; nous allons donc démontrer par un simple calcul qui peut-être vérifier par chacun de nos lecteurs, la possibilité d'obtenir d'aussi beaux résultats de la culture du sol. Nous allons faire ici un estimé moyen de la production de 100 acres de terre améliorées et cultivées avec soin. (L'on sait que l'acre équivaut à un arpent et une perche.)

Table with 4 columns: Crop/Item, Quantity, Price per unit, Total Value. Includes items like 15 blé d'Inde, 15 de Blé, 15 de prairie, etc.

Le lecteur remarquera que nous avons pris à peu près la dernière cotation du marché pour établir notre échelle de prix.

Dans le calcul ci-dessus, nous n'avons pas tenu compte des produits animaux, les articles de consommation du bétail étant portés au crédit des 100 acres. Nous le répétons, les chiffres ne sont point exagérés comme production, non plus que le prix de la vente. Comme les frais généraux s'élèvent à peu près de la moitié de la valeur des produits nets, il est évident qu'une augmentation de 50 pour cent dans les produits, en portant le blé d'Inde à 75 minots par acre, le blé à 30 minots, l'avoine à 75 minots et le foin à 3 tonnes par arpent, chiffres auxquels s'élèvent les rendements moyens des bons cultivateurs donnerait comme résultat final un produit net de plus de \$1800. Mais, ces produits extraordinaires ne sont pas nécessaires pour démontrer ce que peuvent être les profits de la culture du sol, du moment que nous avons constaté que des récoltes ordinaires pouvaient faire au cultivateur, après un certain nombre d'années de vie active, une fortune considérable.

On admet généralement qu'un grand nombre de cultivateurs n'obtiennent rien ou à peu près, de la culture du sol, et que ce qu'ils obtiennent est perdu par leur incurie. Ceci-ci par exemple, permet aux mauvaises herbes d'envahir ses champs, et il s'en suivra comme conséquence une perte dans la récolte de \$1.00 par acre, soit \$100

annuellement qui donneront avec les intérêts, si nous prenons une période de 40 ans, une perte totale de \$20,000. Celui-là perdra autant avec son bétail, pour ne pas lui avoir donné les soins nécessaires pendant la période de stabulation ; autre perte de \$20,000. Il néglige d'égoutter son terrain, cultive grain sur grain sans adopter de rotation, les produits en souffrent au point d'ajouter une seconde perte égale à la première, faisant un total de \$40,000. En négligeant ainsi tous les départements de la ferme, on arriverait à établir une perte totale de \$100,000.

Il n'y a rien de plus important pour le cultivateur que d'établir d'abord quelles sont les causes les plus générales d'insuccès, et ensuite d'apprendre comment les éviter. C'est ce que nous étudierons dans un prochain numéro.

Vente AU PRIX COUTANT chez L. F. T. BUISSON. Commencée au 1er de Janvier, cette vente a un bon marché tout à fait extraordinaire, se continuera jusqu'au 1er Avril.

INFORMATIONS.

Le Monde, de Paris publie une dépêche de l'évêque français au Tonkin, annonçant qu'un prêtre, 22 catholiques et 215 chrétiens ont été massacrés et 100 maisons de chrétiens détruites. L'évêque demande des secours.

Le Globe, tout naturellement, se pème d'aise devant l'article où le Herald de Montréal jette de la boue sur le Canada français à propos du discours de l'honorable Taillon.

Le comité des bills privés de la Chambre des Communes a rejeté la demande d'incorporation faite par les pilotes entre Québec et Montréal.

La compagnie Allan, le bureau de commerce et la commission du havre de Montréal, ont fait une rude opposition à ce projet de loi.

Nous enregistrons avec plaisir les paroles suivantes prononcées par M. Meredith, le chef d'opposition à la législature d'Ontario, lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

"Le gouvernement de M. Mowat prétend que les conservateurs sont soumis à la domination des "Bleus" de Québec. Je n'ai pas peur d'un cri qui est soulevé pour nous empêcher de rendre justice aux Canadiens français, ou à nos compatriotes de toutes autres provinces. C'est à l'esprit d'entreprise des Français de Québec que nous devons d'avoir acquis des droits à la possession des territoires du Nord-Ouest. Le procureur-général (M. Mowat) base ses titres sur ce qu'ont fait les Français dans les premiers temps de la colonie. En effet, les Français ont porté la croix et la civilisation dans ce pays, et ils méritent les remerciements de tous les chrétiens. Et nous aurions mauvaise grâce de leur refuser le droit de faire régler le différent par le plus haut tribunal de l'Empire. Au reste, tout ce qu'ils demandent, c'est qu'Ontario ne s'agrandisse pas en violation de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, et rien de plus."

Nous lisons dans l'Electeur, de lundi la traduction suivante :

"Rome 17.—Quatre hommes qui se trouvaient sur la voie par où passait le train sur lequel le roi Humbert revenait de Hunt, on fait feu sur le train. On lança aussi une bouteille remplie de poudre, et ayant une mèche allumée. Heureusement un des gardes lança cette bouteille hors de la voie."

Traduire le roi revenait de Hunt, pour revenait de la chasse, ce traducteur, qui est le plus beau jour de sa vie, serait de force, celui-là, à prendre le Pirée pour un homme."

M. l'abbé Provancher fait un appel à toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis, pour contribuer à l'achat d'une lanterne qui serait placée dans la grotte où est né le saint précurseur.

Nous apprenons avec plaisir, que notre ami, M. le Dr N. E. Dionne, ancien rédacteur du Courrier du Canada, a été nommé inspecteur des finances pour la ville de Québec.

On croit généralement à Washington qu'il ne sera pas possible au congrès de s'ajourner avant le mois d'août prochain.

Ils vont bien les législateurs américains !

Nous lisons dans un journal de Washington : "On a trouvé un moyen d'empêcher les membres du Congrès de voler les brosses à cheveux des chambres de comités. On a marqué le dos au fer chaud des mots "chambre des représentants" en lettres d'un pouce de haut."

On étudie actuellement le moyen d'empêcher les horloges de disparaître et toute suggestion à cet effet sera la bienvenue.

Les rebelles du Soudan continuent des atrocités qui ne peuvent qu'attirer sur eux l'exécration de tous les pays civilisés. Aucune loi de la guerre n'y est observée. En supposant même qu'ils seraient victorieux contre les Egyptiens et les Anglais, l'Angleterre seule ne serait pas intéressée à faire cesser ces massacres, mais toutes les nations de l'Europe le seraient également. Leurs victoires momentanées ne serviraient qu'à rendre leur défaite définitive plus écrasante.

A Sinking deux cents enfants ont été massacrés. Le général Gordon est arrivé à Shendi, les notables ont été sommés de le rencontrer au plus tôt à Karthoum. Des espions, arrivés du camp ennemi, tout récemment à Suakim, déclarent que les rebelles massent leurs forces pour faire une attaque nocturne sur Tokar et que s'ils réussissent à capturer cette ville, ils profiteront immédiatement de quelque nuit ténébreuse pour livrer l'assaut à Suakim, dans l'espoir de piller et de mettre la ville à feu et à sang avant l'arrivée des renforts anglais. Des messagers ont été envoyés de nouveau au commandant des forces égyptiennes à Tokar, lui disant de tenir bon encore durant quelques jours et que l'on vient à son secours.

Quelques résidents de Buffalo, dit le Courrier des Etats-Unis, ont essayé de provoquer un tollé général contre les billets de banque du Canada qui circulent dans cette ville en presque aussi grande quantité que ceux des Etats-Unis. Les banquiers et les marchands de Buffalo disent préférer les banknotes américaines aux canadiennes, parce que les banques du Canada offrent moins de garanties que celles des Etats-Unis, aucune disposition légale ne pourvoyant au rachat de leurs billets en cas de faillite. Cependant, ils acceptent ces bank-notes au pair, par la raison que leur refus causerait une grande perturbation dans les relations commerciales, qui sont très actives, entre le Canada et la ville de Buffalo. Les banquiers de cette ville ont tenu une assemblée ayant hier pour objet de discuter la question, et après l'avoir examinée sous toutes ses faces, ils ont décidé que les billets canadiens continueraient à être acceptés au pair.

Vente AU PRIX COUTANT chez L. F. T. BUISSON. Commencée au 1er de Janvier, cette vente a un bon marché tout à fait extraordinaire, se continuera jusqu'au 1er Avril.

Notes Locales. Nos lecteurs voudront bien se rappeler la magnifique représentation dramatique qui aura lieu au collège demain soir. Aujourd'hui, comme on l'a déjà constaté par l'annonce, les membres du clergé et quelques invités seuls peuvent avoir admission.

Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pilules de Noix Longues de McGale, en vente partout à 25 cts la boîte, 5 boîtes \$1.00.

Bonne nouvelle aux voituriers de la ville et de la campagne. La populaire maison Valentine & fils, rue des Forges, vient de recevoir 100 couvertures de voitures (buggy top) de la célèbre fabrique de Newark, N. J., E. U., qui est reconnue comme fournissant au marché des produits sans rivaux, tant sous le rapport de la qualité, que sous celui du fini et de l'élegance du travail. D'ici au 15 mars prochain, dans le but d'implanter ici ces excellentes couvertures, MM. Valentine & fils vendront à une réduction de commerce de dix pour cent.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"78 E. 5th St., New York, 16 Mai, 1882. Messrs. J. C. Ayer & Co. Je suis, j'ai été, et je suis encore, un homme qui souffrait de douleurs intolérables, la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les douleurs d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale ; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la Salsepareille d'Ayer, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un régime très court, la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je ne puis vous dire combien plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommando en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en pris trois petites doses par jour, et avant que la dernière flacon fut fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables. A vous, avec respect, Z. P. Wilds."

Le cas cité ci-dessus est un cas mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvant la faculté de la SALSEPAREILLE d'Ayer pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'un système vital affaibli.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies ; prix \$1, six flacons pour \$5.

Le plus beau choix

de LAMPES et de VERRERIES aux prix du gros chez VALENTINE & FILS, No. 32 rue des Forges.

ASSORTIMENT varié de COUVERTURES TELLERIE de table aux prix du gros chez VALENTINE & FILS, No. 32 Rue des Forges.

VAISSEAU de FAIENCE et de PORCELAINE.

Patrons les plus nouveaux, aux prix du Gros, chez VALENTINE & FILS, No. 32 Rue des Forges.

N. B.—MM. les marchands de la campagne sont priés de remarquer que les soussignés important leurs marchandises directement, peuvent vendre à meilleur marché qu'à Montréal, les dépenses étant moins grandes.

Une visite faite à notre établissement pourra les convaincre de la véacité de notre assertion.

Trois-Rivières, 25 jan. 1884.—I a

On nous prie d'annoncer que les entrées pour les courses du club St. Jean-Baptiste, seront closes samedi.

L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules, comme la Salsepareille d'Ayer.

A une réunion extraordinaire des membres du Curling Club, de cette ville, il a été décidé d'offrir au concours des clubs de Montréal et de Québec une magnifique coupe. La partie sera jouée ici même, mardi prochain, le 26 du courant. Il a été entendu que chaque club ne devra pas fournir plus d'un rink.

Nos cutlers trifluviens ont eu l'excellente idée de faire coïncider leur dîner annuel avec cette joute.

Pour mal de dents, Brûlures—coupures et Rhumatisme. Faites usage du Pain-Killer de Perry Davis. Voyez annonce dans une autre colonne.

Hier après-midi, vers quatre heures, deux jeunes enfants, un petit garçon, âgé de deux ans à peu près, et une petite fille de quatre ans, étaient abandonnés par une mère dénaturée, à la porte du couvent de la Providence. Ne pouvant donner asile à ces deux pauvres petits malheureux, la Supérieure du Couvent les fit transporter à la station de police. Nous avons été témoin nous-même de l'arrivée au poste de police de ces deux pauvres enfants, les mains bleuies par le froid, et tombant de sommeil. Après leur avoir donné à manger, notre excellent chef les coucha et se mit à la recherche d'un

refuge pour ces deux orphelins, ce qu'il trouva de suite en allant frapper à la porte de M. Narcisse Godin, pâtissier. Madame Godin s'empressa de les recueillir et en gardera tout probablement un des deux.

Questionnée par le chef de police, la petite fille a dit se nommer Virginie Robitaille venant de Montréal. Est-ce son véritable nom? L'enfant ne se trompe pas, croyons-nous, car elle paraît très-intelligente.

Pour crampes—mal d'estomac—désordres d'intestins ou coliques. Faites usage du Pain-Killer de Perry Davis.

Nous avons eu le plaisir d'assister hier soir à la représentation donnée par les membres de la société Ste. Cécile au profit des pauvres de la ville.

L'homme de la forêt noire, drame en 3 actes, et A. Clichy—cette charmante opérette que l'on ne se lasse jamais d'entendre—formaient partie du programme.

Tout en obtenant un succès légitime, nous sommes forcé de constater que le drame n'a pas été joué, hier soir, avec le talent, la verve accoutumés de nos jeunes amateurs de la Ste. Cécile. N'allons pas leur en faire un crime cependant, car ils plaideront circonstances atténuantes, et ils auront grandement raison.

Le lendemain soir, JEUDI, le 21 février courant, il y aura, pour les citoyens et pour le public en général, répétition complète du programme de la soirée précédente. Ce programme comprendra une tragédie en quatre actes intitulée "Les Francs Juges" et une comédie de Molière: "Le malade imaginaire"; avec chant et musique dans les entr'actes.

Prix d'entrée, le second soir: 25 ct. Sièges réservés: 50 cents (nombre restreint). Lundi, le 18 courant, et les jours suivants, jusqu'à l'heure de la séance de jeudi, il y aura des billets en vente au Séminaire, et chez MM. Ayotte & Cie, libraires.

Portes ouvertes à 6 1/2 heures. Levée du rideau à 7 heures.

Vente AU PRIX COUTANT chez L. F. T. BUISSON. Commencée au 1er de Janvier, cette vente à un bon marché tout à fait extraordinaire, se continuera jusqu'au 1er Avril.

Le débat a été ajourné. Le marquis de Hartington, secrétaire de la guerre, a dit aux Communes cet après-midi que le gouvernement n'avait reçu aucune nouvelle officielle de la prise de Tokar par les rebelles.

Le sous-secrétaire des affaires étrangères a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que l'Angleterre et la France pressaient le Chili et le Pérou de protéger les droits des créanciers étrangers.

M. Gladstone, en réponse à la demande de M. Northcote relative à la mission de Gordon, a dit que la nomination du Madhi comme Sultan du Kardofan et la remise des taxes étaient au nombre des pouvoirs confiés à Gordon. Quant à la reprise du commerce d'esclaves, on ne peut ajouter foi aux dépêches publiées à ce sujet. Le gouvernement attend le texte complet de ce prétendu arrangement.

Le gouvernement n'a reçu aucune dépêche confirmant la rumeur que l'armée égyptienne avait été licenciée.

Paris, 19—Plusieurs chrétiens ont été massacrés au Annam, depuis le commencement de janvier. Le ministre anamite de la guerre est impliqué dans ces massacres.

Le vice-roi, de Chine, avait la prise de Sontay, avait ordonné aux pavillons noirs de tuer tous les chrétiens qu'ils trouveraient dans la ville.

Au Séminaire des Trois-Rivières

LE 20 FEVRIER, MERCREDI. Pour chômer la fête patronale de leur institution, les élèves du Séminaire des Trois-Rivières donneront, MERCREDI, le 20 février courant, une soirée dramatique et musicale dans la grande salle du Séminaire.

Cette soirée s'ouvrira vers sept heures du soir, et sera donnée gratis aux invités.—Me sieurs les membres du clergé sont, comme par le passé, respectueusement invités à y assister. Il n'y aura pas de billets vendus pour cette soirée.

LE 21 FEVRIER, JEUDI. Le lendemain soir, JEUDI, le 21 février courant, il y aura, pour les citoyens et pour le public en général, répétition complète du programme de la soirée précédente. Ce programme comprendra une tragédie en quatre actes intitulée "Les Francs Juges" et une comédie de Molière: "Le malade imaginaire"; avec chant et musique dans les entr'actes.

Prix d'entrée, le second soir: 25 ct. Sièges réservés: 50 cents (nombre restreint). Lundi, le 18 courant, et les jours suivants, jusqu'à l'heure de la séance de jeudi, il y aura des billets en vente au Séminaire, et chez MM. Ayotte & Cie, libraires.

Portes ouvertes à 6 1/2 heures. Levée du rideau à 7 heures.

Vente AU PRIX COUTANT chez L. F. T. BUISSON. Commencée au 1er de Janvier, cette vente à un bon marché tout à fait extraordinaire, se continuera jusqu'au 1er Avril.

Le débat a été ajourné. Le marquis de Hartington, secrétaire de la guerre, a dit aux Communes cet après-midi que le gouvernement n'avait reçu aucune nouvelle officielle de la prise de Tokar par les rebelles.

Le sous-secrétaire des affaires étrangères a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que l'Angleterre et la France pressaient le Chili et le Pérou de protéger les droits des créanciers étrangers.

M. Gladstone, en réponse à la demande de M. Northcote relative à la mission de Gordon, a dit que la nomination du Madhi comme Sultan du Kardofan et la remise des taxes étaient au nombre des pouvoirs confiés à Gordon. Quant à la reprise du commerce d'esclaves, on ne peut ajouter foi aux dépêches publiées à ce sujet. Le gouvernement attend le texte complet de ce prétendu arrangement.

Le gouvernement n'a reçu aucune dépêche confirmant la rumeur que l'armée égyptienne avait été licenciée.

Paris, 19—Plusieurs chrétiens ont été massacrés au Annam, depuis le commencement de janvier. Le ministre anamite de la guerre est impliqué dans ces massacres.

Le vice-roi, de Chine, avait la prise de Sontay, avait ordonné aux pavillons noirs de tuer tous les chrétiens qu'ils trouveraient dans la ville.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. J'étais condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL, j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."
HORACE FAIRBROTHER,
Rockingham, N. Y. 15 juillet 1882.

Group—Écoutez Mme Mère. "Pendant tout le cours de mon mariage, j'ai souffert de la toux, et j'ai essayé de tous les remèdes possibles, quand l'été me venait d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."
JOSEPH WALDEN,
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. Le guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

Préparé par Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

Le Caire, 19—Le Madhi a différé la cérémonie de la circoncision de son fils jusqu'au temps où elle pourra être faite dans le palais de Khartoum.

Par crainte des assassins, le faux prophète s'est entouré de gardes. On permet aux visiteurs de n'en approcher que par quatre à la fois et encore sont-ils obligés de se tenir à une distance respectable.

Les missionnaires chrétiens, comprenant six religieuses, deux prêtres et un laïque, sont dans l'état le plus déplorable.

Un prêtre et un laïque se sont faits musulmans. Ils reçoivent des secours chaque mois et habitent dans un logement séparé des chrétiens.

Ces derniers demeurent dans des huttes en paille en dehors de la ville et manquent de nourriture, d'habits et d'argent.

Les nègres convertis au christianisme ont été enrôlés dans l'armée des rebelles ou vendus comme esclaves.

Vente AU PRIX COUTANT chez L. F. T. BUISSON. Commencée au 1er de Janvier, cette vente à un bon marché tout à fait extraordinaire, se continuera jusqu'au 1er Avril.

CHANSONNIER CANADIEN.—Sur réception de 5 centins en argent ou en timbres-poste, nous enverrons franc de port le Chansonnier Canadien. B. E. McGale, 301 rue St Joseph, Montréal.

Naissance. En cette ville, le 18 du courant, la dame de M. J. O. Désilets, un fils.

AVIS AUX MARINS. L'AVIS est donné par le présent que les Examinateurs des aspirants aux grades de capitaines et seconds dans la navigation côtière et de l'intérieur s'assembleront au bureau des Commissaires du Havre, Montréal, à 3 p. m. de Mercredi, le 20 courant, pour commencent les examens auxquels continueront jusqu'au samedi suivant à 4 p. m. Les examinateurs se réuniront aussi au bureau de l'après de ce département, en la cité de Québec, lundi le 25 courant, à 10 a. m. et l'examen continuera jusqu'au jeudi suivant à 4 p. m. Les candidats devront se munir de certificats des personnes sous lesquels ils ont déjà servi.

Wm. SMITH, Sous-militaire de la marine et des pêcheries, Département de la marine et des pêcheries, Ottawa, 15 février 1884.

PATENTS MUNN & CO., of the Scientific American, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patent Law sent free. This service is performed. Patents obtained through MUNN & CO. are noticed in the Scientific American. The best and most widely circulated scientific journal. \$30 a year. Weekly. Special engraving and interesting information. Special copy of the Scientific American sent free. Address MUNN & CO., Scientific American Office, 25 Broadway, New York.

Pilules pour la gale — Symptômes et guérison. Les symptômes sont: une moiteur se sentant à la transpiration, une démangeaison intense, surtout la nuit, éruption rougeâtre qui s'introduit dans le cuir chevelu, le visage, le cou, se continuant, il peut en résulter de graves effets. L'onguent de Swaine est dans ces cas un remède puissant et certain, de même que pour les dartres, la gale, les taches, la teigne, le croûteux, la gale de barbière, les taches etc. ainsi que pour toutes les maladies croûteuses et scabieuses de la peau. Expédié par la maille, \$0.25 la boîte \$1.25 par 3 boîtes (En Es-tampilles)

Adresse: DR SWAYNE & FILS, 2114, rue du Plateau, Montréal. Vendu par tous les droguistes.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR DE CIRCUIT. Le vingt-cinquième jour d'oot bre mil huitcent quatre vingt trois.

PRESENT: L'Honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 264. Félix Dylime Fontaine, Ecurier, ci-devant de la paroisse de St. Barnabé et actuellement de la paroisse, de Nicolet, médecin.

Sur motion de J. N. Bureau de la part du Demandeur, la cour ordonne en autant qu'il appert par le rapport de Charles Gelinus, un des Huissiers jurés dans le district des Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, au dos du bref de saisie arrêté en mains tierce après jugement émis en cette Cause, que le défendeur en cette cause, n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District de Trois-Rivières, et qu'il a laissé son domicile actuellement dans la Province de Manitoba, que le dit Défendeur sera notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans "Le Constitutionnel" et deux fois dans la langue anglaise dans le "Lumberman" deux journaux publiés en la cité de Trois-Rivières de comparaître en cette Cause pour voir, dire et déclarer le Bref de saisie arrêté en mains tierce émané en cette cause après jugement bon et valable, dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que sur son refus ou négligence de comparaître en cette dite cause et de répondre au dit bref, poursuivi dans le dit délai, il sera permis au dit Demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

ALFRED DESILETS, G. C. C.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

MAISON A vendre ou à louer. UNE maison en briques, à deux étages, située sur la rue du Platon, en cette cité, portant les Nos 14-16 et 18 le bas pouvant servir pour deux magasins et le haut pour l'usage d'une famille. Le tout en très-bon état.

S'adresser à L. G. LABARRE, No. 16, Rue du Platon, Trois-Rivières. 25 janvier 1884.—1 mois.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. ON recevra à ce Bureau, jusqu'à VENDRE, le 29 Février 1884, inclusivement, des soumissions cachetées, adossées au sous-signe, et portant la suscription "Soumission pour un quai à Lanoraie," pour la construction d'un

QUAI A LANORAIE. COMTE DE BERTHAIR, QUEBEC.

d'après les plans et devis que l'on pourra voir en faisant la demande à M. Joseph Robitaille, M. P. P., Lanoraie, de qui l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Les soumissions doivent être adressées à leurs propriétaires ne seront point prises en considération si elles ne sont faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, si les bases n'en sont pas convenablement remplis et si elles ne portent leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si le dit contrat n'est pas accepté, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions, Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt quatre.

PRESENT: L'honorable J. B. Bourgeois, J. C. S. No. 49. La Banque Union du Bas-Canada, corps public et légalement incorporé ayant le siège principal de ses affaires en la Cité de Québec.

AUX AMIS DE L'ART. Le sous-signé étant sur le point de se rendre à Rome et à Florence pour un séjour d'une année et plus, informe le public et ses nombreux praticiens que pendant ce séjour, il fera les portraits à des conditions toutes particulières et les plus avantageuses pour la circonstance. Réduction, plus de moitié.

Portraits en buste, 8 x 11, 2 x 26, \$20.00. Buste avec les mains, successives, \$40.00. Pour plusieurs copies, de la même personne en peinture pastel, en crayon ou autrement, conditions particulières et avantageuses.

Une remise de 20% sera accordée à toute personne qui n'a pu parvenir la moitié du prix d'une commande avant son départ.

Bien avoir soin d'envoyer la meilleure photographie, et indiquer, autant possible, le contour des yeux, celle des cheveux, et si le teint de la figure diffère de la couleur ordinaire, le sous-signé retournera les photographies mises en couleur et les soumettra à l'approbation et aux remarques de la partie intéressée, avec tous changements que l'on désirera, dans le coût et les accessoires.

La ressemblance est garantie. Les ouvrages ne seront pas livrés avant le retour du sous-signé, qui aura lieu dans un an ou dix-huit mois à moins de conditions particulières, et les photographies qui sont procurées pour modèles, seront coloriées et remises intactes à qui de droit à son retour également.

Les personnes qui désirent se procurer des photographies-cabinet coloriées à l'huile ou à l'albume, pourront s'adresser directement au sous-signé.

A. RHQ, Grand Décorateur, District des Trois-Rivières, 14 Décembre, 1883.—3m.

PILULES DE HOLLOWAY. Ce grand remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules ont fait le sang, et sont l'issue la plus grande efficacité sur Le Foie, l'Estomac, les Reins et les INTESTINS, donnant du ton de l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SCOURGES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède initial (filles dans tous les cas) la constitution, quel qu'en soit la cause, est établie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes d'après l'âge; c'est comme REMÈDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

Propriétés de Guérison notables dans le Monde Entier. Pour guérir le MAL DE JAMBES Mal de Poitrine.

Vieilles Blessures Plaies et Ulcères ONGUENT HOLLOWAY

C'est un remède merveilleux. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution l'onguent de M. L. G. GORGE, les Bronches, l'oux et même l'ASTHME. Pour les enfants, Glandulaires, Abcès, Hemorrhoides, etc.

La Goutte, le Rhumatisme et toutes les MALADIES DE LA PEAU n'ont jamais failli. Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES. Et sont vendus par tous les marchands de Remèdes du Monde Civilisé; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les Marques de Commerce de ces Remèdes sont enregistrés à Ottawa. Ainsi tout et étranger dans les Possessions Anglaises et l'Amérique peut poursuivre.

Les acheteurs doivent examiner l'Étiquette sur les pots et les bouteilles. Si l'adresse n'est pas 533 Oxford Street London il y a falsification.

24-1881

Manufacture Canadienne Remillard & Morrissette No. 29 RUE ST. GEORGE TROIS-RIVIERES. Manufacturiers d'Engins, Pompes, Machineries pour toute espèce de Moulins. Appareils à vapeur, réparations etc. AVIS AUX CULTIVATEURS. Toujours en mains les pièces nécessaires qui entrent dans la fabrication des presses à foin. On sollicite l'encouragement du public. 1er mai 1883—1a.

Imprimerie du "CONSTITUTIONNEL"

Journal Sémi-Quotidien et Hebdomadaire

NO. 10 RUE CRAIG, TROIS-RIVIERES NO. 10,

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant.

Têtes de comptes, Blancs pour Avocats, Notaires, Huissiers, etc., etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.



L'AMI DES PAUVRES.

CET AMI EST LE

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

Guérit la Dysenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Blistères, la Rhumatisme, le Neuralgie, les Douleurs dans les Membres et les Joints, etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, 25c. et 50c. la Bouteille. Prenez Garde aux Imitations.

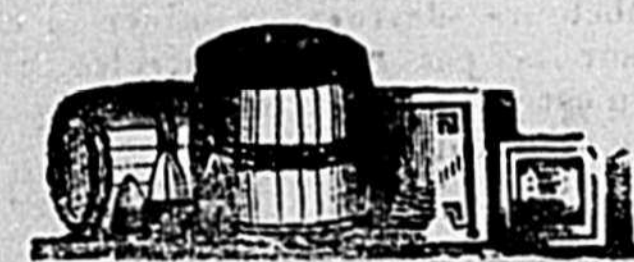
LEFEBVRE & BRINDAMOUR

BARBIERS - COIFFEURS (Successeurs de M. Chs. Dion.)

NO. 38 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES.

Le vrai salon de la toilette, est le nom que nous pouvons donner à l'établissement de barbiers-coiffeurs, tenu au No. 38, rue du Fleuve, par MM. Lefebvre et Brindamour. Cet atelier donne toujours comme par le passé, satisfaction entière au public en général. L'aménagement est luxueux et en quelque sorte artistique.

On trouve aussi chez MM. Lefebvre & Brindamour, outre un travail parfait et une polissage exécuté, parfums de toutes sortes, objets de toilette, tels que savons, cosmétique, peignes en tous genres, brosses et des rasoirs américains garantis. Sur ordre, ils se rendent à domicile pour couper des cheveux, shampooons pour dames et enfants. Trois-Rivières, 1er Mai 1883.—1a.



EPICERIES

Au splendide Magasin de

THOS. BOURNIVAL

Marchand de Gros et de Détail.

RUE DES FORGES NO. 46

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie.

VINS, LIQUEURS, le premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

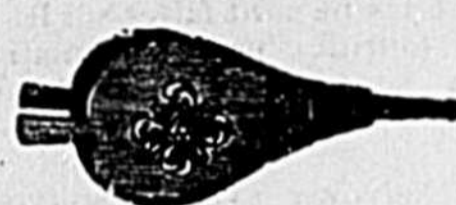
Tout en remerciant le public de l'honneur qu'il a reçu jusqu'à ce jour, nous sommes très reconnaissants de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL,

Marchand-Epicier

Trois-Rivières, 1er Janvier, 1883.

AVIS IMPORTANT.



Spécialement aux forgerons,

Le soussigné vient de recevoir une consignment considérable de

Fer en barres et de charbon de forge

qu'il vendra aux conditions les plus libérales

Il profite de l'occasion pour annoncer à ses nombreux pratiques et au public en général, qu'outre les importations mentionnées plus haut, il a augmenté son stock, de manière à remplir les ordres, dans son genre de commerce, quelqu'ils soient, qu'il lui seront présentés.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. A. GOUIN,

Marchand-Quincailler

No. 39, coin des rues DU PLATON & CRAIG Trois-Rivières, 15 août 1883.—1m.

NOUVEAU RESTAURANT

Mr. C. A. LABARRE, avantageusement connu du public trifluvien, prend occasion pour l'informer, qu'il tient maintenant au No.

17 RUE du PLATON

un restaurant de première classe, qui pourra donner complète satisfaction à la pratique. Il tient de plus un magnifique

PIGEON HOLE

où chacun pourra s'y amuser de la meilleure façon.

Il a aussi constamment en mains des Huîtres fraîches, Homards et

Cigares de toutes qualités.

Veuillez faire une visite à son établissement et vous trouverez satisfaction.

Trois-Rivières, 1er juillet 1883.—3m.

G. I. BARTHE

AVOCAT C. R

CI DEVANT M. P. POUR RICHELIEU

BUREAU, RUE ST. PIERRE NO. 38

Porte voisine du Journal des Trois-Rivières

M. Barthe ayant fixé sa résidence à Trois-Rivières, suivra régulièrement les termes de Cour de ce district et les Cours de Révision et d'Appel à Québec.

M. Barthe ayant fait des arrangements pour continuer son bureau à Sorel suivra régulièrement les termes du District de Richelieu. Les gens du District de Trois-Rivières qui auront des affaires à Richelieu, pourront les lui confier.

M. Barthe sera à son bureau de 9 h. a. m. à midi et de 2 p. m. à 4 h. A part cela l'on pourra le rencontrer à l'hôtel St. James. Trois-Rivières, 19 Novembre 1883.

FREE TRIAL

HANOVER'S SPECIFIC

Remedy. A guaranteed cure for Nervous Debility, Loss of Vitality & Weakness, Neuritis, Hysteria, Catarrhs, Gleet, Gonorrhoea, Syphilis, Eczema, Scabies, Psoriasis, and every Evil result of Indecent Excess, or Venereal Abuse of Alcohol, Tobacco, etc. A written guarantee of cure with every six boxes or money refunded. Send 10c for prospectus to Dr. J. H. Hanover, 123 N. La Salle St., Chicago, Ill.

W. C. PENTLAND

AGENT-GENERAL

D'Assurance contre le Feu

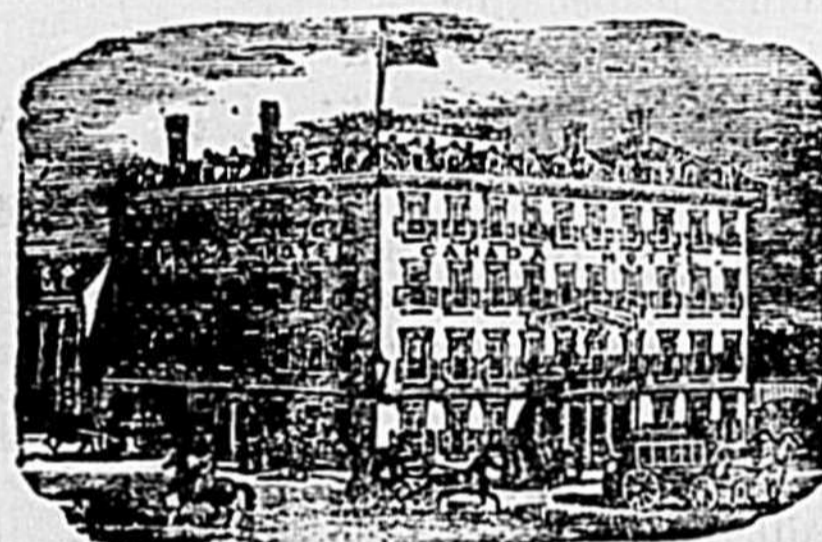
No. 14 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

QUEEN'S INS. CO. Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000), ROYAL OF ENGLAND. Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000), BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporé en 1833) Capital deux millions de Dollars (\$2,000,000).

Aura contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons et établissements des cultivateurs, à un prix très modéré.

Trois-Rivières, 27 Juin 1882.

HOTEL DU CANADA



No. 17, Rue St. Gabriel, Montréal.

RIVARD & FILS, PROPRIETAIRES.

Le magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popularité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain.

Le public voyageur trouvera à l'HOTEL DU CANADA des chambres spacieuses, parfaitement aérées, meublées avec un luxe exquis, une table abondamment fournie et un service excellent. Les liqueurs sont choisies et les vins des meilleurs crus.

Des omnibus stationnant à l'arrivée de tous les chemins de fer et des bateaux à vapeur, et un employé de l'hôtel est chargé d'accompagner les voyageurs qui veulent bien visiter cet établissement.

Avec un tel confort, les propriétaires de l'HOTEL DU CANADA osent retenir une large part du patronage public.

RIVARD & FILS, PROPRIETAIRES.

Mai 1883.—1an.

Journaux français.

JOURNAUX HEBDOMADAIRES

- "Le Monde Illustré" un an..... \$5 40
- six mois..... 2 80
- "La Presse Illustrée" un an..... \$1 80
- six mois..... 0 90
- "La Revue de la Mode" édition complète avec patrons, gravures et portraits, un an..... \$6 00
- six mois..... 3 00
- "La Revue de la Mode" édition simple avec patrons et gravures mais sans portraits, un an..... \$3 00
- six mois..... 1 90

JOURNAUX QUOTIDIENS

- "Le Moniteur Universel" avec prime de grande valeur et le compte-rendu in extenso des débats, parlementaires, un an..... \$ 13 60
- six mois..... 7 00
- "Le Petit Moniteur" un an..... \$ 7 00
- "La Petite Presse" six mois..... 3 80
- "L'Avenir Militaire" un an..... \$ 3 50
- six mois..... 2 00
- "La Mosaïque" revue mensuelle, artistique et littéraire, un an..... \$ 1 80
- six mois..... 0 93
- "L'Art Contemporain" 106 gravures Phototypie..... \$ 20 00

Pour le Panorama de la Bataille de Champigny, gravure sur acier, mesurant 12 pieds de long sur un de large et divisé en 4 panneaux distincts, nos lecteurs n'ont qu'à envoyer 30 cts. en timbres postés à M. Fournis Escande, et ils recevront cette belle prime de Monde Illustré.

NOUVELLE MAISON

ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR

A. LAFLAMME

RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acheter le fond du Stock de M. Z. Brandy à des conditions qui lui permettent d'offrir ses marchandises à une grande réduction.

De plus : les nouveaux achats faits avec précautions vous montreront un assortiment varié, tels que Tweeds, Serge, Draps, étoffes à robes, soies, satin, et une spécialité dans les cotonnades et les mérinos noirs pour robes et pour soutanes. Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

A. LAFLAMME

1er Mai 1883.—1a

A VENDRE

La magnifique propriété située sur la rue HART en cette Cité, appartenant au soussigné et étant une maison en briques de 70 x 60 environ, avec un jardin, grande cour et beaux hangars.

Le tout en ordre parfait. Conditions très avantageuses.

S'adresser de suite par lettre ou autrement à L. A. LESIEUR de SAULNIERS, Avocat.

No. 23 Rue Notre-Dame, MONTREAL

On reconnaît universellement

que les Pilules Cathartiques d'Ayer sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les Pilules purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les Pilules Cathartiques d'Ayer sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin. Bien qu'énergique, Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.



PIULES DE HOLLOWAY

Ce grand remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifient le sang, et assainissent avec la plus grande efficacité sur

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les intestins, donnant du ton de l'nergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infail lible dans tous les cas où la constitution, quel qu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge; e comme REMÈDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

Propriétés de Guérison sot connues dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBES Mal de Poitrine

Vièilles Blessures Plaies et Ulcère

ONGUENT HOLLOWAY

C'est un remède infailible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution liguërit le MAL de GORGE, les Bronches à l'ou et même l'ASTHME. Pour les enflures, Glandulaires, Abcès, Hémorrhoides fistules

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU n'ont jamais guéri. Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES, Et sont vendus par tous les marchands de Remèdes du Monde Civilisé; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marchands de Commerce de ce Royaume sont enregistrés à Ottawa. Ainsi toute contrefaçon dans les Possessions Anglaises et l'Amérique sera poursuivie.

Les acheteurs doivent examiner l'Étiquette sur les pots et les bouteilles. Si l'adresse n'est pas 533 Oxford Street London il y a falsification.

MEMBRES ET NOURRICES

Lisez avec soin les avantages que le Sirop de Coderre a sur tout autre sirop calmant en cordial offert pour les maladies des enfants.

LE SIROP DES ENFANTS DU Docteur CODERRE est préparé avec soin, suivant la formule de Dr Joderre, et a été employé par lui dans sa pratique privée pendant des années, ayant au-delà de quarante ans d'expérience comme médecin.

LE SIROP DE CODERRE est hautement recommandé par les Professeurs de la Faculté de Médecine du Collège Victoria Montréal.

LE SIROP DE CODERRE est parfaitement sûr et peut être administré sans aucun danger contre les maladies pour lesquelles il est recommandé.

LE SIROP DE CODERRE est exempt de tout repos ou de substances désagréables. LE SIROP DE CODERRE guérit les Coliques et les douleurs de la dentition.

LE SIROP DE CODERRE guérira la diarrhée des enfants et les irrégularités des intestins causés par la dentition.—A vendre partout à 25 cts.



Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES

1er Janvier 1883.

MALLES	ARRIVÉE	DÉPARTURE
PAR CHEMIN DU NORD-Section Ouest.		
Montréal et Ouest Yamachiche	6 30 P.M.	11, 20 A
Rivière-du-Lois Maskinongé, Perthier et Sorel		
PAR GRAND-TRONC		
Etats-Unis	9 00 A.M.	11, 15 A
St. Grégoire		
Ni clet		
La Baie		
Art. Ashka		
Les Cantons de l'Est		
PAR CHEMIN DU NORD-Section Est		
Québec et Est.	1 20 P.M.	5, 30 P.M
Batiscan		
Champlain		
St. Anne de la Pêrade etc. etc.		
PAR TERRE		
Bécancourt	9 30 A.M.	11, 00 A M
Gentilly		
St. Pierre les Becquets		
St. Jean D. C. et la Rivestud		
St. Maurice	12 Midi	1, 00 P. M
St. Genèviève		
St. Narcisse		
St. Etienne	10, 00 A.M.	12 00 A, M
Shawenagan		
Valmont		
Les malles pour l'Europe forment le vendredi à 5, 30 P. M. et par les bateaux à vapeur..... 7, 30 P. M		

Les lettres enregistrées doivent être remises 15 minutes avant le départ chaque jour. C. K. OUDEN, Maître de Poste

Trois-Rivières, 1er Janvier 1883.